



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le vendredi 20 janvier 2011

DOSSIER DE PRESSE

CRECHE PIROUETTE

Inauguration des nouveaux locaux

La Ville de Bayonne inaugure le 20 janvier 2012 les nouveaux locaux de la crèche Pirouette du Polo Beyris, après des travaux de restructuration et d'extension.

Ces nouveaux locaux sont à la fois adaptés aux activités de la crèche, conformes aux nouvelles normes en matière d'économies d'énergie et de sécurité incendie et accessibles aux personnes handicapées. Les travaux effectués permettent l'accueil de **34 enfants** – contre 30 précédemment - de 2 mois à 4 ans. La crèche compte 11 salariés.

Soucieuse de satisfaire les demandes croissantes des Bayonnais, la Ville développe une politique dynamique d'accueil, de scolarisation, de loisirs et de prévention dans le domaine de la petite enfance et de l'éducation.

Confrontée à l'évolution de la société, elle s'adapte à une demande diversifiée et fluctuante en matière d'accueil des tout-petits. Les travaux engagés pour la crèche Pirouette ont pour objectif de répondre efficacement aux attentes des parents et des professionnels de la petite enfance tout en réunissant les enfants et le personnel dans un espace de qualité renforcée.

SOMMAIRE

I. La Ville appréhende l'éducation dans sa globalité

1- L'évolution de la famille

2- Le multi-accueil

II. Crèche Pirouette : un espace redessiné

1- Les travaux

2- Rappel historique

III. Les lieux d'accueil de la petite enfance à Bayonne



I. La Ville appréhende l'éducation dans sa globalité

En 2010, le taux de fécondité a été de 2.01 enfants par femme, un record depuis le baby-boom il y a 35 ans.

Accueil de la petite enfance, propositions de loisirs, construction de bâtiments, métiers des agents municipaux : la Ville revisite la dimension éducative de ses interventions dans de nombreux domaines. Cette démarche s'inscrit dans une politique volontariste qui a pour but d'optimiser la qualité des temps dont la Ville a la charge et de favoriser les liens avec les acteurs éducatifs.

La participation de la Ville de Bayonne à l'éducation des enfants n'a cessé de croître ces dernières années, notamment avec la prise de conscience progressive que l'Education doit être appréhendée dans sa globalité et qu'il convient de tenir compte des différents temps et lieux de vie des enfants.

1- L'évolution de la famille

La famille contemporaine offre de multiples visages dans une société dont les modèles se sont complexifiés. Les modes de vie, la mobilité géographique, l'évolution de la condition féminine, les recompositions familiales - et notamment l'augmentation des familles monoparentales - obligent à une prise en charge très rapide de l'enfant afin d'assurer son accueil, son développement, son éveil, son éducation et sa socialisation.

La recomposition familiale contribue à redessiner l'univers dans lequel est socialisé le jeune enfant. Les garderies, les écoles et les réseaux de parentalité se trouvent renforcés dans leur dimension de lieux de soutien et d'entraide aux parents.

La Ville de Bayonne consacre 11 % de son budget à la petite enfance et à l'éducation et 4 % au fonctionnement des crèches.

2- Le multi-accueil

Les formules de multi-accueil se sont beaucoup développées dans les équipements ces dernières années : ces services, plus souples, correspondent mieux aux attentes des familles.

La Caisse d'Allocations Familiales a mis en place **la prestation de service unique (PSU)**, qui s'inscrit dans le contexte de la continuité du décret du 1er août 2000, des orientations de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) concernant l'accueil des jeunes enfants et de la convention d'objectifs et de gestion signée entre la CNAF et l'Etat. La PSU est une seule et même prestation pour toutes les structures accueillant des enfants de moins de 4 ans.

La PSU prend mieux en compte l'évolution de la demande des parents. Elle répond aux besoins spécifiques des familles : recherche d'emploi, formation, temps partiel... et aux situations d'urgences, en adaptant les temps d'accueil à la diversification des rythmes de travail.

Ces exigences ont conduit la Ville de Bayonne à restructurer les locaux de la crèche Pirouette.

Les objectifs de la PSU :

- mieux prendre en compte l'évolution de la demande des parents,
- assouplir les modalités d'accueil par des amplitudes d'ouverture mieux adaptées,
- rendre plus lisible les financements de la Caf en simplifiant les prestations de service,
- accompagner le développement du multi accueil,
- améliorer les passerelles entre l'établissement d'accueil, la famille et l'école,
- simplifier le mode d'intervention de la Caf avec une seule Prestation de service pour une tranche d'âge étendue aux enfants de moins de 4 ans.

Structures concernées :

- les crèches,
- les haltes-garderies,
- les structures multi accueil,
- les jardins d'enfants.

3 types d'accueil :

- un accueil de type régulier,
- un accueil occasionnel,
- un accueil d'urgence pour faire face aux situations exceptionnelles.

II. Crèche Pirouette : un espace redessiné

Les locaux de la crèche sont la propriété de la Ville et sont mis par convention à disposition de la Caisse d'Allocations Familiales qui assure la gestion de la crèche Pirouette dont le fonctionnement est financé à parité entre la CAF et la Ville.

Les travaux effectués permettent l'accueil de **34 enfants** – contre 30 précédemment - (10 bébés, 8 moyens, 16 grands) et l'adaptation optimale des locaux aux enfants de 2 mois à 4 ans et à une équipe de 11 salariés.

La crèche accueille majoritairement des enfants domiciliés à Bayonne (près de **85 %**).

1- Les travaux :

L'extension réalisée est de 80 m² de surface hors œuvre brute pour 68 m² de surface utile. La crèche réaménagée a une superficie totale de 410,34 m² de surface utile (soit 12,07 m² / enfant).

Les nouveaux plans de la crèche sont le résultat de la collaboration entre le Service Petite Enfance, l'architecte retenue par la ville, le personnel de la Caisse d'Allocations Familiales, celui de la crèche et enfin, les agents de la direction du patrimoine immobilier de la ville de Bayonne.

Ce travail, qui a généré plusieurs étapes du projet, a finalement abouti aux orientations suivantes :

- Nouvel accès à la crèche par l'angle nord ouest
- Réorganisation des sections moyens et grands
- Réfection des espaces réservés au personnel
- Agrandissement des sanitaires, révision des dortoirs
- Création d'un local de stockage et d'un sanitaire dans la cour
- Réfection complète de la cour comprenant les jeux, les revêtements de sol et la clôture

Des portes à galandage et des cloisons amovibles permettent de moduler les espaces selon les besoins, tout en conservant une large visibilité sur l'ensemble de la crèche.

Le chantier a nécessité le déplacement de la crèche qui a été hébergée provisoirement dans les locaux de la MVC voisine, spécialement aménagés par la Ville à cet effet ainsi qu'à la crèche Saint-Esprit.

Il a été conduit en respectant les délais initialement prévus : février 2011 – août 2011, pour une réouverture de la crèche dans ses nouveaux locaux à la rentrée de septembre.

Le coût total des travaux s'élève à : 653 000 € HT (560 000 € HT bâtiment + 93 000 € HT travaux aménagement cour).

Financement CAF : 160 000 € sur le bâtiment

93 000 € sur travaux cour entièrement financés par la CAF.

La participation de la Ville correspond au solde : soit 400 000 € sur le montant HT de l'opération.

2- Rappel historique :

- . en 1967, création d'une halte-garderie de 6 places
- . en 1988, création d'une crèche de 14 places
- . en 1999, importants travaux de restructuration et de modernisation des locaux avec augmentation de 10 places de la capacité d'accueil, soit 30 places
- . en 2003, reconstruction avec aménagements supplémentaires d'une partie des locaux suite à un incendie
- . 2011, nouveaux travaux avec extension de la superficie et de l'agrément (34 places).

III. Les lieux d'accueil de la petite enfance à Bayonne (0-6 ans) au 01-01-2012

200 places ont été créées entre 2008 et 2011, soit une progression de 28,6 %. Il faut y ajouter le Trait d'Union, un lieu d'accueil parents enfants et de soutien à la parentalité.

CRECHES COLLECTIVES

- 7 multi-accueils :

- Saint-Esprit (gestion municipale)	25 places + 8 passerelles
- Pyrène (gestion municipale)	32 places
- Quai Chaho (gestion municipale)	35 places
- Pirouette (gestion C.A.F.)	34 places
- Arche de Noé (gestion associative)	25 places
- Bambinou (gestion associative)	16 places
- Luma Baiona (gestion associative)	12 places

- 2 micro-crèches :

- After School (gestion privée)	10 places
- Copains et Copines (gestion privée)	10 places

soit 207 places

Sachant que, sur une place sont accueillis en moyenne 2,5 enfants, la capacité totale d'accueil en crèches collectives s'élève à

517 places

CRECHE FAMILIALE

(gestion Association d'Aide Familiale et Sociale) 31 assistantes maternelles	77 places
---	------------------

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM a 2 niveaux dans ses missions :

- l'information sur tous les modes d'accueil
- l'action auprès des Assistantes Maternelles en libéral

(gestion Association d'Aide Familiale et Sociale) 121 assistantes maternelles	302 places
--	-------------------

TOTAL : **900 places**

*Plus d'informations auprès de la direction de la communication de la Ville de Bayonne :
c.jomier@bayonne.fr
05 59 46 63 01*